



Bien Vieillir Ensemble
en Bretagne

Rennes le 29 septembre 2021

Communiqué de la Fédération bretonne BVE/BZH

Échec de la loi grand âge

La grande réforme annoncée en déliquescence

Des annonces très insuffisantes faites par le premier Ministre et éloignées d'une restructuration en profondeur permettant de remettre à plat un système « à bout de souffle », l'accompagnement en santé des personnes âgées de plus de 60 ans.

Présentées, comme un fabuleux cadeau de sortie de la crise sanitaire Covid19, ces mesures ne doivent abuser personne et confinent à la provocation à l'égard des personnes âgées en souffrance, des professionnels de santé qui s'épuisent à domicile comme en établissement.

10 000 postes supplémentaires en EHPAD

Que représentent ces 10 000 postes annoncés, ramenés au terrain : 0,75 équivalent temps plein par Ehpads ! Alors que le plan solidarité grand âge en 2007 avait reconnu que le ratio minimum (non pas optimum) de 10 professionnels pour 10 résidents était nécessaire au regard de l'évolution de la lourde perte d'autonomie constatée en EHPAD. La moyenne des dotations actuellement se situe entre 5 et 6 professionnels pour 10 résidents ! Cherchez l'erreur.

Et que dire du reste à charge indécent reposant sur les épaules du résident et de sa famille alors même que l'établissement ne peut pas/plus répondre à l'ensemble de ses besoins.

240 millions d'euros pour payer les intervenants à domicile

Dérisoire, concernant le domicile, la situation reste très anxiogène pour les salariés et pour les structures mais elle l'est tout autant pour les personnes âgées devant être accompagnées à leur domicile : manque crucial de personnels, métiers non attractifs alors qu'il faut en urgence former et créer des emplois, renoncement de professionnels à poursuivre ces métiers. Comme en EHPAD, un manque de moyens financiers pour accompagner la perte d'autonomie et l'aide à la vie. Pour soulager les caisses de l'État, on compte sur des familles à qui l'ont fait porter le poids d'un accompagnement qui devrait être assumé par des professionnels.

Des périodes comme celle que nous vivons depuis deux ans ou encore celle de la canicule de 2003 ont portant démontré, s'il en était encore besoin, l'urgence d'un remaniement en

profondeur, de notre système de prise en compte de la perte d'autonomie et concomitamment l'urgence des actions à réaliser.

**Effort global de 400 millions d'euros en 2022, 1 Milliard en 2025
pour aider les personnes âgées**

En 2020 la CNSA vote un budget de 27,58 milliards d'euros pour couvrir le financement de la perte d'autonomie, le poste le plus important demeure néanmoins l'enveloppe consacrée au fonctionnement des établissements et services médicaux-sociaux. Ce budget s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) et permet de mettre en œuvre les mesures initiant la réforme du grand âge et de l'autonomie qui doit s'inscrire dans la création d'un cinquième risque, cinquième branche de la sécurité sociale, à l'exemple de nombreux pays européens dont on devrait s'inspirer.

Poser les premières pierres d'une cinquième branche de sécurité sociale nécessite de s'aligner sur des budgets appropriés et les recommandations de la CNSA. Or nous constatons que le gouvernement persiste à minimiser des financements indispensables alors même que le cinquième risque a été acté dans la loi vieillissement en préparation et malheureusement repoussée à la fin du quinquennat.

Porter son regard vers d'autres pays européens qui ont su s'emparer du vieillissement de la population en y mettant plus de moyens et notamment en refusant de sectoriser la population par l'âge, n'est pas inutile.

Ce ne sont malheureusement pas les lois qui se superposent et les rapports innombrables qui ont pu éviter le constat d'échec aujourd'hui face à une grande cause nationale toujours non reconnue à la hauteur des enjeux de la démographie attendue.

Décidément, malgré des promesses, si peu suivies d'effets concrets, nos attentes restent toujours au fond du tiroir. Qui aura enfin le courage de transformer « le combien ça coûte à minima » en « comment transformer un vaste système de santé où l'humain est au centre du débat ». Car c'est bien cela dont il s'agit.

Joëlle LE GALL

Présidente

Henri HENAFF

Vice Président

Florence COUDRAIS

Vice Présidente